

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 MARS 2016**

**Délibération
n° 2016.03.108**

**Expérimentation sur
l'extension des
consignes de tri à
tous les emballages
plastiques : avenant
au contrat avec Eco-
Emballages**

LE VINGT QUATRE MARS DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **18 mars 2016**

Secrétaire de séance : Catherine DEBOEVERE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Françoise COUTANT à Jacky BONNET, Bernadette FAVE à François ELIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Isabelle LAGRANGE à Xavier BONNEFONT, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Catherine PEREZ à Stéphane CHAPEAU, Jean-Philippe POUSSET à Joël GUITTON, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

Excusé(s) :

Isabelle FOSTAN, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Philippe LAVAUD, Olivier RIVIERE

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Françoise COUTANT, Bernadette FAVE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Isabelle LAGRANGE, Annie MARC, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2016

**DELIBERATION
N° 2016.03.108**

PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION /
POLITIQUES DE VALORISATION DES DÉCHETS

Rapporteur : Monsieur PERONNET

**EXPÉRIMENTATION SUR L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI À TOUS LES
EMBALLAGES PLASTIQUES : AVENANT AU CONTRAT AVEC ECO-EMBALLAGES**

En 2010, Calitom et GrandAngoulême se sont associés dans le cadre d'une entente intercommunale afin de construire un centre de tri départemental unique destiné à traiter tous les emballages ménagers recyclables collectés en Charente.

Les collectivités du département ayant la compétence « collecte » ont toutes délibéré pour s'engager dans l'extension des consignes de tri aux emballages plastiques. Le dossier de candidature unique transmis en 2015 à Eco-Emballages, ayant reçu un avis favorable, il convient de signer avec cet organisme un avenant au « Contrat pour l'action et la performance » (CAP) actuel. Cet avenant a pour objet d'intégrer un nouvel article 22 au titre 2 du CAP « Conditions spécifiques à la collectivité » concernant « l'Expérimentation sur l'extension des consignes de tri des déchets d'emballages ménagers plastiques » (pots, barquettes, films plastiques).

En parallèle, il convient également de signer un avenant au contrat passé avec la société Paprec, repreneur des nouveaux matériaux triés ayant pour objet de définir notamment les conditions tarifaires de reprise de ces matériaux, ainsi que les normes de qualité et les contrôles concernant ces reprises.

Vu l'avis favorable de la commission proximité et services à la population du 2 février 2016,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'avenant « Deuxième phase de l'expérimentation d'extension des consignes de tri à tous les emballages en plastique » au « Contrat pour l'action et la performance » signé avec Eco-Emballages.

D'APPROUVER l'avenant n° 2 au « contrat de reprise des plastiques standards issus de l'expérimentation » passé avec la société Paprec pour la reprise pour les balles de pots et barquettes en polypropylène ».

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer les contrats à intervenir et les documents relatifs à ce dossier.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

30 mars 2016

Affiché le :

31 mars 2016